



---

# *Avis de participation à une réunion de la Commission et de financement des participants*

---

Le 6 mai 2024

Réf. 2024-M-26

## **Réunion publique à venir concernant le *Rapport de surveillance réglementaire des sites de centrales nucléaires au Canada : 2023***

La [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (CCSN) tiendra une réunion publique en décembre 2024 lors de laquelle le personnel de la CCSN présentera le *Rapport de surveillance réglementaire des sites de centrales nucléaires au Canada : 2023* (le RSR). Les installations visées par le RSR se trouvent sur les territoires traditionnels et issus de traités de plusieurs Nations et communautés autochtones partout au Canada.

Le personnel de la CCSN présentera un aperçu des efforts de réglementation de la CCSN au cours de l'année civile 2023 à l'égard des sites autorisés de centrales nucléaires et des installations de gestion des déchets qui s'y trouvent. Il abordera aussi les activités de surveillance réglementaire de la CCSN visant les projets de réfection, et présentera des mises à jour concernant les tranches en cours de réfection à chaque site.

### **Détails de la réunion**

Date : Le 10 décembre 2024  
Lieu : À déterminer (région de la capitale nationale et/ou virtuellement)  
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la réunion

La réunion publique sera diffusée en direct et accessible sur le site Web de la CCSN à [ccsn.gc.ca](https://ccsn.gc.ca).

Le RSR sera disponible aux fins d'examen sur le site Web de la CCSN ou pourra être obtenu sur demande auprès du Greffe, après le **26 août 2024**.

## Financement des participants

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) (PFP), la CCSN offre jusqu'à **50 000 \$** pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner le RSR du personnel de la CCSN et à participer au processus de réunion en présentant à la Commission des interventions écrites et/ou orales propres au sujet examiné. Les demandes d'aide financière doivent démontrer clairement en quoi l'intervention proposée fournira à la Commission de l'information concernant directement le RSR. Veuillez noter que l'aide financière sera répartie parmi tous les demandeurs admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande d'aide financière dûment rempli à la CCSN est le **10 juin 2024**.

## Interventions

Les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude sont invitées à commenter le RSR par écrit d'ici le **25 octobre 2024** au moyen du [formulaire de demande en ligne, par courriel](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. De plus, dans un esprit de réconciliation et dans le respect de la tradition autochtone de transmission orale des connaissances, la CCSN offrira aux intervenants autochtones la possibilité de donner des exposés oraux. Ces exposés peuvent être présentés à distance. **Les demandes d'intervention doivent comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Les personnes qui souhaitent donner un exposé oral accompagné d'une présentation PowerPoint sont priées de la soumettre au Greffe de la Commission au plus tard le 3 décembre 2024. Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Les personnes qui ont besoin de services d'interprétation en langue autochtone lors de la réunion sont priées d'en faire la demande auprès du Greffe de la Commission au plus tard le 7 juin 2024. Si la demande est faite après cette date, le Greffe de la Commission fera son possible pour obtenir les services demandés.

**Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :**

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : [pfp@cnscccsn.gc.ca](mailto:pfp@cnscccsn.gc.ca)

Web : [Programme de financement des participants](#)

e-Doc 7272357 (Word)

e-Doc 7277064 (PDF)

**Pour des renseignements sur le processus de réunion publique de la Commission, veuillez communiquer avec :**

Agente principale du tribunal, Greffe de la Commission  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-576-7629 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

Web : [Participer à une réunion publique de la Commission](#)